ROYAUME DU MAROC

UNIVERSITE HASSAN II DE CASABLANCA

ECOLE SUPERIEURE DE TECHNOLOGIE

Avis de l'internat

En raison des places limitées, le logement à l'internat est réservé uniquement aux étudiants du Diplôme Universitaire de Technologie (DUT).

Les places seront données par priorité selon le lieu de résidence des parents et son éloignement de l'Ecole.